



Le Premier Ministre appelle au respect scrupuleux des mesures de prévention et de lutte contre la Covid-19



Le Premier Ministre de la République du Burundi, CPG Alain Guillaume Bunyoni, a effectué ce mercredi 13 janvier 2021 une visite de terrain au site de prélèvement volontaire situé à l'hôtel Source du Nil et à l'Institut National de Santé Publique (INSP), pour se rassurer de la mise en application du message lancé par le Président de la République, M. Evariste Ndayishimiye, qui appelle la population au respect rigoureux des mesures de prévention et de lutte contre la pandémie de Covid-19, a constaté l'ABP sur place.

Il a indiqué qu'il a été constaté que le virus a gagné du terrain, non pas parce que les mesures ou les moyens logistiques ne sont pas disponibles, mais par

négligence de certaines personnes qui n'ont pas voulu suivre scrupuleusement les mesures de prévention et de lutte contre la pandémie de Covid-19. « Nous nous joignons alors au Président de la République pour relayer cet appel », a annoncé CPG Alain Guillaume Bunyoni.

Le Premier Ministre du Burundi a signalé avoir constaté à l'hôtel méridien Source du Nil, que les gens ont pris cet appel au sérieux et sont venus effectivement se faire dépister pour savoir s'ils sont positifs ou négatifs par rapport à la Covid-19. Il les a encouragés et leur a demandé de sensibiliser leurs proches et leurs familles pour qu'ils puissent, eux aussi, faire un test pour se rassurer de l'état de leur santé par rapport à la Covid-19. Cela est très important car, a-t-il expliqué, la prévention coûte moins cher que le traitement curatif. « Si le dépistage se fait gratuitement dans notre pays, il coûte très cher dans d'autres pays. Nous ne voudrions pas nous retrouver dans l'obligation de faire payer les soins de santé à cause de la négligence des mesures de prévention seulement parce que le nombre aura bel et bien augmenté », a insisté le Premier Ministre.

Dans ce numéro:

page

Le Premier Ministre appelle au respect scrupuleux des mesures de prévention et de lutte contre la Covid-19

1

Bubanza : le Président du Sénat effectue une visite de soutien aux coopératives Sangwe

2

Le port de masque obligatoire pour toute personne en mouvement de transport rémunéré

3

Le Ministre en charge des Affaires intérieures effectue une descente à Cankuzo

4

Le Ministre en charge de l'agriculture et le Ministre en charge du développement communautaire visitent les champs dans les Provinces de Kayanza et Cibitoke

5

Relancement officiel de la campagne de dépistage de masse de la Covid19

7

La police note la recrudescence des attaques criminelles et appelle la population à la vigilance

11

CPG Alain Guillaume Bunyoni a également visité l'INSP qui héberge le centre régional qui s'occupe de l'analyse dans les laboratoires des échantillons qui sont prélevés et qui accueille aussi les voyageurs qui veulent quitter le Burundi pour se rendre à l'étranger.



Il a indiqué qu'il a apprécié l'organisation de l'INSP. Il a déclaré avoir constaté que le personnel de cet institut fait un travail professionnel et qu'il est plein d'abnégation pour servir la Nation. Il a profité de cette occasion pour féliciter les professionnels de santé de l'INSP et leur demander de poursuivre cette activité avec intérêt. « Le Gouvernement ne ménagera aucun effort pour leur apporter l'assistance nécessaire pour que leur travail soit fait d'une façon efficiente », a-t-il rassuré. Il a saisi cette occasion pour relancer à l'endroit de tous les Burundais et des étrangers résidant au Burundi, un appel à suivre scrupuleusement les mesures de prévention et de lutte contre la pandémie de Coronavirus. « Quiconque voudra se rendre dans un lieu public est conseillé de porter un masque et de respecter d'autres mesures hygiéniques nécessaires », a-t-il insisté. Le Premier Ministre de la République a également exhorté les usagers du transport public tant au niveau de la Mairie qu'interprovincial, à mettre en application les mesures de prévention qui ont été communiquées par le Ministère en charge de la Santé Publique et celui en charge de l'Intérieur.

(Source: ABP-INFOS 12120)

Bubanza : le Président du Sénat effectue une visite de soutien aux coopératives Sangwe



Le Président du Sénat le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera en compagnie de son épouse et du Gouverneur de la province de Bubanza a effectué le lundi 11 janvier 2021, une visite dans les champs des coopératives Sangwe de la colline Gifugwe, commune Mpanda de la province de Bubanza.

Ces champs visités par le Président du Sénat sont: un

hectare de maïs, un hectare de riz, deux étangs piscicoles lui appartenant et des champs de riz d'une superficie de 235 ha appartenant à des coopératives Sangwe encadrées par CIAP (Coopératives d'Investissements Agropastorales).

S'adressant à la population de la localité, le Président du Sénat le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera s'est réjoui des cultures rizicoles des coopératives Sangwe car, dit-il, "vous avez répondu à l'appel du Chef de l'Etat que chaque bouche ait à manger et chaque poche ait de l'argent ". Le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera a salué le regroupement des coopératives Sangwe car, l'union fait la force, ce regroupement les aidera à surmonter certains défis liés à l'irrigation des champs et aux fertilisants.

Le Président du Sénat le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera a demandé aux membres des coopératives Sangwe et à leurs encadreurs de sensibiliser les per-

sonnes n'ayant pas encore adhéré à ces coopératives de s'associer aux autres car, les champs des coopératives Sangwe sont différents de ceux qui ne sont pas dans ces coopératives. Le Président du Sénat le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera a également appelé la population burundaise en général à soutenir les priorités du Gouvernement de lutter contre la pauvreté en augmentant la production. Le Président du Sénat a salué la promesse du Gouvernement de soutenir les agriculteurs par la recherche des marchés étrangers pour l'écoulement de leur production en vue de pallier à la spéculation de certains commerçants qui achètent leurs produits à des prix minimes.

Le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera a tranquilisé les membres des coopératives Sangwe qui demandent quand leur parviendra la seconde phase de financement. Il a indiqué que les Ministères en charges sont à l'œuvre pour débloquer cette tranche mais que certaines coopératives Sangwe qui ont mal géré les fonds doivent d'abord les rembourser. Le Président du Sénat le Très Honorable Emmanuel

Sinzohagera a promis qu'il va plaider auprès du Gouvernement pour que les coopératives Sangwe soient facilitées lors de la distribution des fertilisants afin qu'ils leur parviennent à temps.

Le Président du Sénat a encouragé les encadreurs des coopératives Sangwe qui se donnent corps et âme bénévolement pour la réussite de ce pari du Gouvernement d'augmenter la production à travers les coopératives.

Le Président du Sénat le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera a prodigué des conseils à la population de Bubanza en les appelant à abandonner les mauvaises habitudes de polygamie, car celle-ci ruine les foyers. Au moment où la pandémie de COVID-19 continue à sévir dans le monde et que des cas importants sont enregistrés au Burundi ces derniers jours, le Président du Sénat le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera a appelé la population burundaise à respecter scrupuleusement les mesures barrières recommandées par le Ministère de la Santé publique et de la Lutte contre le SIDA.

(Source: www.rtnb.bi)

Le port de masque obligatoire pour toute personne en mouvement de transport rémunéré



Mardi le 12 janvier 2021, le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique et du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, a tenu une réunion à l'intention des responsables des différentes associations des transporteurs du Burundi, dans le cadre de la prévention de la propagation de la pandémie de coronavirus, a-t-on appris du Porte-Parole de ce Ministère, OPP1 Pierre Nkurikiye, à l'issue de cette réunion.

Selon OPP1 Pierre Nkurikiye, trois mesures d'application stricte ont été prises.

Il s'agit du port de masque obligatoire pour les conducteurs des véhicules et leurs aides à partir du mercredi 12 janvier, et éviter le surnombre où les convoyeurs se déplacent debout. Le port du masque était aussi obligatoire aux clients de ces véhicules à partir du jeudi 14 janvier 2021. Cette mesure concerne tous les conducteurs et clients des transports rémunérés, que ce soit les bus, les taxi-voitures, les tricycles (tuktuk), les taximotos et même les taxi-vélos, a souligné OPP1 Nkurikiye, précisant en outre que ces transporteurs doivent avoir sur eux de l'eau propre et du savon ou alors des produits désinfectants pour se désinfecter avant d'entrer dans ces véhicules.

Une autre mesure prise pour éviter la contamination par ce virus concerne les lieux de rassemblement d'un

grand nombre de personnes. Les responsables de ces lieux sont invités à respecter scrupuleusement les mesures barrières de la propagation de la pandémie de Coronavirus, spécialement la distanciation sociale.

Les Responsables des églises qui organisent les différents cultes sont particulièrement visés, a signalé OPP1 Nkurikiye, signifiant qu'ils doivent respecter la

distanciation par la multiplication des séances de cultes en vue d'accueillir un nombre minimum de fidèles par culte, sans oublier le lavage obligatoire des mains avant d'entrer dans ces lieux. Les administratifs et les forces de sécurité sont chargés de la mise en œuvre de ces mesures, a-t-il précisé.

(Source: www.abpinfos.bi)

Le Ministre en charge des Affaires intérieures effectue une descente à Cankuzo



Le Ministre de l'Intérieur du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique CPC Gervais Ndirakobuca a rencontré ce mercredi 13 janvier 2020, au chef-lieu de la province Cankuzo, différents élus collinaires et communaux ainsi que les chefs des services provinciaux pour échanger sur les responsabilités leurs assignées dans le cadre du Gouvernement « responsable » et « laborieux », a appris l'ABP sur place.

Il a d'abord précisé que l'objectif de sa descente était de rappeler aux élus les tâches leurs assignées au sein du Gouvernement « responsable » et « laborieux ». Parmi ces responsabilités, a-t-il indiqué, figurent la promotion du bien-être de la population et son développement, la paix et la sécurité, la bonne santé, la représentation efficace du Chef d'Etat dans leurs entités administratives, sans oublier de transmettre quotidiennement les rapports de tout ce qui se passe dans leurs milieux aux échelons supérieurs.

Le Ministre Gervais Ndirakobuca a en outre insisté sur la protection de l'économie nationale, tout en mettant en garde tous les responsables qui collectent la quasi-totalité des taxes et la mettent dans leurs poches. Il a précisé qu'au cours de cette année les

communes vont être évaluées sur les taxes collectées, en vue de les classer et sanctionner les responsables de celles qui seront en arrière.

Le Ministre Gervais Ndirakobuca a recommandé aux élus collinaires de transmettre à leur tour les conclusions de cette réunion à la population, afin que la prochaine fois soit organisée une réunion d'évaluation de la mise en application de ces recommandations.



Le Gouverneur de la province Cankuzo, M. Boniface Banyiyezako a dans son mot d'accueil fait savoir que la sécurité est généralement bonne en cette province. D'après lui, les boissons prohibées ont été déjà éradiquées. Il s'est réjoui du respect des mesures de lutte contre la Covid-19 observées ces derniers jours par la population de Cankuzo.

Le Gouverneur de Cankuzo déplore toutefois le mauvais état des routes inter communales ou celles reliant cette province à la Tanzanie. Il plaide pour le bitumage de la RN13 Cankuzo-Kahumo.

(Source: ABP-INFOS 12120)

Le Ministre en charge de l'agriculture et le Ministre en charge du développement communautaire visitent les champs dans les Provinces de Kayanza et Cibitoke



Le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage Dr Déo Guide Rurema a effectué des visites lundi 11 janvier 2021 dans certains champs des province Kayanza et d'autres en province Cibitoke.

L'objectif de ces descentes était celui de se rendre compte de la mise en oeuvre de la priorité du Gouvernement Mvyeyi et Nkozi (Gouvernement responsable et laborieux) dans le secteur agricole. Le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage Dr Déo Guide Rurema a commencé sa visite au centre de rayonnement de champ de maïs d'une superficie de 11 ha se trouvant sur la colline Rabiro de la commune Kayanza sous l'encadrement du BPEAE (Bureau Provincial de l'Environnement de l'Agriculture et de l'Elevage) de Kayanza. Ce Champ de maïs appartient à la coopérative Tugwizumwimbu.

Le Ministre en charge de l'Agriculture et de l'Elevage Dr Déo Guide Rurema a continué sa descente où il a visité un centre de rayonnement de champ de pomme de terre en bloc se trouvant sur la colline Mirundi commune Bukinanyana d'une superficie de 5 ha appartenant au Ministre en charge de l'Intérieur et du Développement Communautaire CPC Gervais Ndirakobuca, multiplicateur des semences.

Dr Déo Guide Rurema a visité également un centre de rayonnement de champ de maïs appar-

tenant aussi au Ministre en charge des affaires intérieures d'une superficie de 21 ha se trouvant sur le site Nyarure en commune Mabayi.

Le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, Dr Déo Guide Rurema a également visité une ferme de taureaux du Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, se trouvant sur la commune Bukinanyana à Ndora.

Il a poursuivi sa visite en commune Mabayi où il a visité un champ de maïs hybride en bloc d'une superficie de 100 ha d'un investisseur privé, 29 ha des champs de maïs des coopératives Sangwe et un champ de riz de 7 ha appartenant à un privé et aux coopératives.

Le Ministre en charge du Développement Communautaire CPC Gervais Ndirakobuca a indiqué qu'il a commencé à s'investir dans l'agriculture avant même d'entrer dans ses fonctions de Ministre. Il se dit satisfait de travailler aux côtés de la population.



Le Ministre ayant le Développement Communautaire dans ses attributions salue l'initiative du Ministère en charge de l'Agriculture qui disponibilise à temps les intragricoles aux agriculteurs. CPC Gervais Ndirakobuca lance un appel à tous les leaders de ce pays de s'investir eux aussi dans l'agriculture afin que la population les prenne pour exemple. CPC Gervais Ndirakobuca a remercié le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage qui ne cesse de suivre de près les agriculteurs.

Le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage Dr Déo Guide Rurema lance un appel lui aussi aux investisseurs et aux leaders de ce pays de s'investir dans l'agriculture, de s'organiser en coopératives car cela leur faciliterait un bon encadrement et l'approvisionnement des intra- agricoles. Le Ministre Déo Guide Rurema a précisé que la production sera satisfaisante, chaque bouche aura à manger et

chaque poche de l'argent comme le demande le Président de la République S.E Evariste Ndayishimiye, a conclu le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage Dr Deo Guide Rurema. Le Ministre Déo Guide Rurema a aussi fait savoir que des terres domaniales récupérées par l'Etat sont entrain d'être mises en valeur.

(Source: www.rtnb.bi)

Visite du Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique aux Postes douaniers des provinces Rumonge et Makamba



Mardi le 12 Janvier, le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique Dr. Domitien Ndiokubwayo, en compagnie du Commissaire Général de l'Office Burundais des Recettes (OBR) Honorable Audace NIYONZIMA, a effectué une descente sur les postes douaniers des provinces Rumonge et Makamba. Le but était d'apporter un message de soutien et d'encouragement au personnel de l'OBR sans oublier de s'enquérir du degré de satisfaction des contribuables par rapport au service rendu par l'OBR.

Que ce soit à Rumonge comme Makamba, les agents de l'OBR ont indiqué que les recettes collectées ont dépassé les prévisions au cours de l'année 2020. A Rumonge, les contribuables ont exprimé leur satisfaction : « *Nous apprécions beaucoup la décentralisation des services offerts par l'OBR dont l'attestation fiscale et le NIF qui sont pour le moment délivrés dans notre localité* » ; et le Ministre d'indiquer que d'autres services vont bientôt être délivrés à Rumonge comme le transfert de propriétés, la carte rose et des plaques d'immatriculation des véhicules en vue d'une décen-

tralisation effective.

Toutefois les contribuables de Rumonge se plaignent des agences en douane qui exigent une somme élevée aux contribuables qui importent des marchandises dont la valeur ne dépasse pas 2.000 dollars. Le Ministre Domitien NDIHOKUBWAYO a demandé à l'OBR de clarifier cette situation endéans une semaine pour que l'importateur puisse connaître l'argent à payer dans l'agence en douane en guise du service rendu.

A Mugina, à part le manque d'électricité qui handicape le bon fonctionnement des activités, des maisons ont été construites dans le domaine de l'OBR. Il a été demandé aux auteurs de quitter ces endroits afin de permettre à l'Etat d'y ériger des infrastructures publiques. Aussi, un hangar de stockage sera bientôt construit à Mugina pour faciliter les agents de l'OBR de faire un contrôle des marchandises qui entre dans le pays.



Le Ministre était aussi porteur d'un message d'encouragement et de soutien au personnel de l'OBR,

surtout en rapport avec l'amélioration des relations et du service rendu aux contribuables. « *Rassurez-vous de tout faire pour maintenir les bonnes relations avec les contribuables et renforcer la qualité du service que vous leur rendez, comme vous le faites si bien en termes de maximisation des recettes dont nous sommes très satisfaits* », a-t-il dit.

Il s'est observé aussi une mauvaise collaboration entre les agents de l'OBR et d'autres services de l'Etat impliqués dans la lutte contre la fraude. « *Il faut qu'il y ait des rencontres régulières entre l'administration, les agents de sécurité et les agents de l'OBR pour qu'il y ait des solutions concertées en vue d'améliorer la complémentarité* », a exigé le Ministre

en charge des Finances.

Le Commissaire Général de l'OBR, Honorable Audace Niyonzima a profité de cette visite pour remercier le Gouvernement du Burundi pour son soutien à l'OBR ; et a invité l'administration locale des provinces Makamba et Rumonge à plus de collaboration dans la lutte contre la fraude du fait que les deux provinces constituent une longue frontière très perméable avec la Tanzanie et la RDC, d'où la nécessité de conjuguer les efforts en synergie pour réussir le pari de lutte contre la fraude.

(Source: www.obr.bi)

Relancement officiel de la campagne de dépistage de masse de la Covid19



Le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida a effectué une descente le lundi 11 janvier 2021 aux différents sites aménagés pour le relancement de la campagne "Ndakira Sinandura kandi Sinandukiza korona virusi". La campagne a débuté le lundi 11 janvier 2021, et va durer 30 jours, a indiqué le Ministre Thaddée Ndikumana.

La descente effectuée par le Ministre en charge de la Santé Publique Dr. Thaddée Ndikumana a débuté à l'Institut National de la Santé Publique où on fait le test au Covid19 pour avoir le certificat de voyage, puis aux sites de dépistage volontaire situés en Mairie de Bujumbura : le site situé en commune Mukaza à l'hôtel source du Nil, site situé en commune Ntahangwa à l'ETS Kamenge et enfin au site situé en commune Muha, tout près de la paroisse Kanyosha. Après la descente, le Ministre Thaddée Ndikumana a

fait savoir que la réouverture de ces sites rentre dans le cadre de faire une recherche accentuée des cas contacts et accélérer le mouvement de dépistage volontaire durant les 30 jours. Après avoir déclaré les 40 nouveaux cas en date du 04 et 05 janvier 2020, le Ministre Thaddée Ndikumana a indiqué que parmi les 5300 cas contacts testés, 100 cas sont été déclarés positifs à la Covid19.

Concernant le dépistage volontaire, depuis le matin du lundi 11 janvier 2021 jusqu'à 14h, plus de 400 échantillons ont été prélevés dans les 3 sites de dépistage ci-haut cités, a poursuivi le Ministre Thaddée Ndikumana. Concernant les rumeurs qui circulent sur les réseaux sociaux sur cette pandémie, le Ministre Thaddée Ndikumana a invité la population à rester serein et tranquille et à suivre les informations fournies régulièrement par le Ministère en charge de la Santé Publique.

Ainsi, il a exhorté la population à la mise en application stricte des mesures barrières dont la distanciation sociale et le lavage fréquent des mains.

(Source: www.rtnb.bi)

Lancement de l'octroi de parcelles et de permis de construire au quartier industriel dénommé G6



Le Ministre des Infrastructures, de l'Équipement et des Logements Sociaux, M. Déogratias Nsanganiyumwami, a procédé jeudi le 14 janvier 2021 au lancement de l'octroi des permis de construire sur le site G6 du quartier industriel en Mairie de Bujumbura.

Au cours d'un point de presse qu'il a animé juste après le lancement, le Ministre Déogratias Nsanganiyumwami a rappelé les quatre grandes missions du Gouvernement responsable et laborieux, dont la gestion de la chose publique en bon père de famille. Il a précisé que c'est dans ce cadre qu'il s'est rendu sur ce site pour tout effectuer dans la transparence en présence des cadres de son Ministère et des administratifs.

Il a fait savoir que sur ce site, il y a environ 380 demandeurs et qui sont des acquéreurs potentiels de parcelles sur ce site. Parmi eux, il y a une catégorie qui a déjà payé la totalité du montant exigé par la loi en vigueur et une autre catégorie : celle de ceux qui sont encore dans le processus de paiement.

Le Ministre Nsanganiyumwami a précisé que c'est un site industriel et non un quartier résidentiel, pour ainsi dire que les acquéreurs de ces parcelles ont déjà prévu des projets industriels qu'ils vont installer bientôt. Il a invité les demandeurs de parcelles du site qui ont déjà terminé de payer à passer récupérer les documents d'attributions définitives au Ministère.

« Par après, ils vont élaborer les plans de leurs usines ou industries, et après leur présentation, le Ministère va leur octroyer les permis de construire », a-t-il ajouté, invitant ceux qui n'ont pas encore terminé de payer

à accélérer le processus de paiement pour que le Ministère puisse terminer la mise en valeur de ce quartier dans les brefs délais.

L'activité lancée ce jeudi va se poursuivre dans d'autres quartiers de la ville de Bujumbura et dans les provinces de l'intérieur du pays, selon le Ministre Nsanganiyumwami.

Selon le Ministre qui a les infrastructures dans ses attributions, à ceux qui ne pourront pas respecter les délais accordés pour construire, les parcelles seront retirées. « Plus question de céder une parcelle acquise à quelqu'un d'autres », a-t-il insisté, rappelant que selon le Code foncier, seuls trois personnalités ont cette autorisation, en l'occurrence le Ministre en charge des infrastructures qui ne peut pas dépasser un hectare dans la zone urbaine, puis le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage qui peut octroyer jusqu'à 20 hectares à l'intérieur du pays dans les zones agricoles ; et enfin le Président de la République qui a le droit d'octroyer un terrain plus vaste que ce soit dans la zone urbaine ou dans la zone rurale.

Le premier acquéreur qui a reçu le permis de construire ce jeudi est la société dénommée « Triple A and J investment Ltd », représentée par M. Alain Hatungimana. Ce dernier a remercié le Ministre Nsanganiyumwami, soulignant que sa société avait besoin d'extension. Son usine s'occupe de la transformation du riz et du maïs. Il a déploré des problèmes liés à l'accès à l'eau et à l'électricité et a fait appel à la REGIDESO pour lui faciliter la tâche.

Lors de cette descente du Ministre et sur ce site étaient aussi présentes des personnes qui s'en réclament propriétaires. Les cadres de ce Ministère qui étaient sur place ont indiqué que ces gens ont perdu le procès face à l'État du Burundi au tribunal.

(ABP-INFOS 12122, édité par MAECD)

Gitega : Vulgarisation de la politique nationale de protection sociale



Le Secrétariat Exécutif Permanent de la commission nationale de protection sociale en collaboration avec le projet Merankabandi a organisé mercredi le 13 janvier 2021 au chef-lieu de la province Gitega, un atelier de vulgarisation de la Politique Nationale de Protection Sociale et du Code de protection sociale, à l'endroit des élus locaux de la province Gitega. Dans son discours d'ouverture de cet atelier, le Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre Madame Imelde Sabushimike a indiqué que la Politique Nationale de Protection Sociale a une plus-value pour la population burundaise de différentes catégories.

La vulgarisation de cette politique du Gouvernement responsable et laborieux vise le bien-être de toute la population, a-t-elle ajouté. Pour le Secrétaire Exécutif Permanent de la commission nationale de protection sociale M. Arcade Nimubona, ce code révisé va améliorer les conditions de traitement de la population burundaise dans différents secteurs, surtout celle en âge de la retraite. Selon M. Arcade Nimubona, les innovations du nouveau code trouvent leurs fondements dans le fait que l'ancien code de la sécurité sociale qui datait de 1999, ne concernait que les travailleurs sous contrat et sous statuts. Le nouveau Code de la Protection Sociale couvre tous les secteurs de la vie économique de la population burundaise.

Il a fait savoir que dans la branche contributive, ce nouveau code comprend une autre innovation en ce qui concerne le fait de codifier l'assistance sociale. Le nouveau code de la protection sociale montre égale-

ment comment une personne dans le besoin peut être assistée. La personne concernée s'adresse à l'administration de base au niveau des communes qui lui signale également que s'il y a tricherie, cette aide peut être suspendue, a expliqué M. Arcade Nimubona.

Selon le Secrétaire Exécutif Permanent de la Commission Nationale de Protection Sociale, par rapport à la protection contributive, le nouveau code prévoit des avancées significatives en matière des pensions. Il a fait savoir que le nouveau code de protection sociale de 2020 montre que le mode de calcul est plus avantageux que celui utilisé par l'ancien code de 1999. Et d'ajouter que l'autre innovation en matière des pensions est qu'en cas de décès, les funérailles des retraités sont prises en charge par l'organisme de sécurité sociale.



M. Arcade Nimubona a indiqué que ce code prévoit des sanctions à l'endroit des employeurs qui ne cotisent pas pour leurs travailleurs au sein des institutions de sécurité sociale. Et de lancer un appel vibrant aux employeurs de s'acquitter de ce devoir pour éviter d'éventuelles sanctions à leur égard. La vulgarisation de la Politique Nationale de Protection Sociale et le Code de Protection Sociale à l'endroit des élus locaux va être menée dans toutes les provinces du pays.

(Source: www.rtnb.bi)

La fondation Umugiraneza accorde une aide aux mères alitées au CHUK



Une délégation de la Première Dame du Burundi S.E Angeline Ndayishimiye en même temps Présidente de la fondation Umugiraneza a effectué mardi 12 janvier 2021, une visite à l'hôpital Roi Khaled où elle a octroyé une assistance en vivres et non vivres aux 21 femmes qui ont mis au monde des nourrissons et qui sont alitées au Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge communément appelé hôpital Roi Khaled de Kamenge. Le coût de cette assistance est évalué à plus de 3 millions de Fbu selon l'Assistant de la Présidente de la Fondation Umugiraneza (bonne action).

La délégation de la fondation Umugiraneza a octroyé une assistance en vivres, non vivres, habits et une enveloppe à la famille de Patrice Ndabazaniye en provenance de Rumonge qui a mis au monde des triplets.

La délégation de la fondation Umugiraneza a aussi octroyé une assistance en vivres, non vivres et habits à la famille de Bucumi Concessa en provenance de Ruyigi qui a mis au monde des jumeaux siamois. Bucumi Concessa a demandé aux bienfaiteurs de lui venir en aide et de l'aider à trouver un hôpital à l'étranger pour procéder à la séparation de ces enfants. La famille de Concessa Bucumi a en outre salué ce geste posé par la Fondation Umugiraneza, présidée par la Première Dame S.E Angeline Ndayishimiye et a demandé aux bienfaiteurs une assistance financière pour que ces enfants aillent à l'étranger afin d'être séparés grâce à une chirurgie adaptée.

La famille de Patrice Ndabazaniye qui a mis au monde des triplets et qui a déjà 6 enfants à sa charge, a remercié la Première Dame S.E Angeline Ndayishimiye pour cette assistance et a demandé aux autres bienfaiteurs de lui venir en aide, car, a-t-il indiqué, " il m'est difficile de prendre en charge ces 9 enfants encore tous jeunes".

L'Assistant de la Présidente de la Fondation umugiraneza a indiqué que la Première Dame a pensé à ces mères alitées à l'hôpital Roi Khaled dans l'optique de leur souhaiter les meilleurs vœux 2021 et leur venir en aide comme la mission de cette fondation le stipule, a souligné l'Assistant de la Présidente de la Fondation Bonne Action. C'est aussi dans l'objectif d'interpeller d'autres bienfaiteurs pour qu'ils viennent en aide à ces mères vulnérables qui ont mis au monde, a-t-il conclu.

(Source: www.rtnb.bi)

La police note la recrudescence des attaques criminelles et appelle la population à la vigilance



La population burundaise est invitée à dénoncer aux forces de sécurité l'existence de criminels avant qu'ils ne commettent le pire, a fait savoir le Porte-Parole du Ministère en charge de la sécurité, OPP1 Pierre Nkurikiye, lors d'un point de presse qu'il a animé lundi, le 11 janvier 2021.

Il a précisé qu'une recrudescence des cas de criminalité s'est constatée ces derniers jours. Après le constat, les forces de sécurité ont mené des enquêtes et ont appréhendé les auteurs de ces crimes odieux. Il s'agit de Richard Ndayishimiye, Diomède Barangabana et Emery Ndabadugitse tous natifs de la commune Mukike de la province Bujumbura. Sur ces criminels, indique M. Nkurikiye, les forces de sécurité ont saisi deux fusils de type kalachnikov, une centaine de cartouche du même type de fusils et une bouteille remplie d'essence qu'ils ont utilisé surtout pour l'embuscade qu'ils ont tendue dans la commune Mugamba.



Le Porte-Parole du Ministère en charge de la sécurité a profité de l'occasion pour remercier la population de la localité qui a bien joué son rôle en fournissant toutes les informations qui ont permis l'arrestation de ces criminels. Il lui demande aussi de poursuivre cette tâche quitte à ce que toute personne qui aurait joué un rôle quelconque dans ces actes ignobles soit appréhendée et traduit devant la justice.

A titre de rappel, il a signalé que le 29 décembre 2020, vers 22 heures sur la colline Gishiha, zone Maramvya de la commune Burambi en province Rumonge, un certain Ruceke Antoine conseiller collinaire a été fusillé et mort sur le champ. Il a également signalé que dans la nuit du 30 au 31 décembre 2020, une embuscade a été tendue par des criminels armés sur la route nationale RN7 à Buhoro, commune Mugongomanga en province Bujumbura.

Cette embuscade a été tendue contre un véhicule de type probox K0835A. Comme dégâts, il y a eu la mort d'une fille et trois blessés tandis qu'une personne est sortie saine et sauve. Le 3 janvier 2021 vers 19 heures 40 minutes sur la colline Nyakimonyi zone Vyuya de la commune Mugamba en province Bururi, une embuscade a été tendue contre un véhicule de marque Carina E5468A qui se dirigeait vers Matana. Comme dégâts, on a signalé trois personnes mortes et trois autres blessées. Le 9 janvier 2021 vers 21h20, sur la colline Gishiha, zone Maramvya de la commune Burambi en province Rumonge, une épouse du chef de la sous colline Numbwe a été fusillée. Elle est décédée en cours d'évacuation vers le centre de santé de cette localité.

(Source: www.abpinfos.com)

Projet "Ewe Burundi urambaye" : La population appelée à protéger les terres contre l'érosion



Une délégation du comité exécutif du projet national « Ewe Burundi Urambaye » s'est joint jeudi le 14 janvier 2021 à la population de la commune Itaba, zone Buyevyi dans les travaux de reboisement sur la chaîne de montagne Cene, qui s'étend sur les collines de Kanyonga et Kigarama. La délégation était accompagnée du Gouverneur de la province de Gitega Mr. Venant Manirambona, des Cadres du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage ainsi que des autorités administratives, militaires et policières de la province de Gitega.

Selon le chef de délégation M. Jean Bosco Maneno en même temps parrain des provinces de Gitega et Rutana dans le projet national « Ewe Burundi Urambaye », au cours de ces travaux, plus de 12 mille plants d'arbres d'eucalyptus ont déjà été plantés. M. Jean Bosco Maneno a remercié la population de la commune Itaba d'avoir massivement répondu à l'appel du Gouvernement burundais, l'invitant à « habiller les terrains nus avec des arbres » afin de les protéger contre l'érosion et l'environnement en général pour prévenir les aléas climatiques qui menacent certaines localités du pays. Il a aussi remercié toute la population de la province de Gitega en général car elle a déjà compris la politique du Gouvernement burundais qui vise la protection de l'environnement.

Le projet national « Ewe Burundi Urambaye » est en train d'être exécuté dans les 18 provinces du pays y compris la Mairie de Bujumbura. Concernant la Mairie de Bujumbura, ce projet se consacre à la protection

des bordures des rivières qui la traversent par la plantation des bambous, a précisé M. Jean Bosco Maneno. Il a demandé à la population de redoubler d'efforts afin de finaliser la plantation des plants d'arbres qui se trouvent encore dans les pépinières avant le mois de février. Après il sera question de sarcler ces arbres et vérifier ceux qui n'ont pas poussé afin de les remplacer, a-t-il ajouté. Il a appelé les autorités administratives à la base à octroyer gratuitement des plants d'arbres agro-forestiers aux citoyens pour qu'ils les plantent dans leurs propriétés.

M. Jean Bosco Maneno déplore les mauvais comportements qu'affiche la population de certaines localités qui s'arroge le droit de déraciner les arbres plantés. Il a fait savoir que le Gouvernement utilise beaucoup de moyens financiers allant jusqu'à une somme de deux milliards de francs burundais par an dans l'exécution du projet national « Ewe Burundi Urambaye ». Et de mettre en garde ceux qui seront attrapés en train de déraciner ces arbres que les sanctions à leur rencontre sont très sévères : celui ou celle qui arrachera un arbre, une fois attrapé, il lui sera exigé de planter mille arbres.

Pour rappel, sur la colline de Kanyonga, quatre membres de la même famille ayant été attrapés en train de déraciner les plants d'arbres qui venaient d'être plantés ont été arrêtés et conduits au cachot de la commune Itaba par le Gouverneur de la province Gitega pour être jugés et punis conformément à la loi. Les membres de cette famille ont fait savoir qu'ils ont déraciné ces plants d'arbres parce qu'ils ont été plantés dans leur propriété et ont également indiqué que cette propriété fait objet de litige avec une autre famille. Le Gouverneur de la province de Gitega a pour sa part mis en garde la population qui s'attribue les propriétés privées de l'Etat.

(Source: www.rtnb.bi)

Des inondations et des animaux aquatiques menacent les habitants en zone Gatumba et Rumonge



Les habitants des zones Gatumba et Rumonge sont menacés par des inondations ces derniers jours. La zone Gatumba en commune Mutimbuzi fait face à une avancée des eaux du lac Tanganyika et de la rivière Rusizi où les quartiers Mushasha I, Mushasha II et Gaharawe sont inondés à nouveau.

Le Bureau de la zone Rukaramu, le Lycée communal Kinyinya et les maisons qui entourent le bureau de la zone Rukaramu sont dans l'eau et cela a poussé le Gouverneur de Bujumbura, M. Désiré Nsengiyumva à effectuer une descente ce samedi le 9 janvier dans les deux zones pour s'enquérir de la situation, a constaté l'ABP sur place. Après le tour dans ces deux localités, le Gouverneur de cette province, M. Désiré Nsengiyumva a indiqué que ces eaux constituent une menace pour la population, ce qui va empêcher le retour dans leurs foyers, les déplacés des inondations d'avril dernier.

Il a signalé que l'on ne peut rien faire pour arrêter les eaux du lac mais qu'au contraire, il y a moyens de construire une digue à l'aide des sacs remplis de terre pour empêcher les eaux de la Rusizi d'envahir les quartiers Kinyinya I et Kinyinya II, afin de ne pas déplacer un grand nombre de personnes. Une autre menace non moindre pour la population des collines Mushasha I, Mushasha II et Gaharawe, sont les hippopotames et les crocodiles qui montent à partir de la réserve naturelle de la Rusizi. Des personnes dont le nombre n'est pas connu ont été tuées ou blessées par ces crocodiles qui étaient élevés par un privé de cette localité mais qui lui ont été retirés par le Ministère en charge de l'environnement pour être jetés dans la ré-

serve. Ce dernier élevait une quarantaine de crocodiles. Le Gouverneur a également visité la zone Rukaramu à Kajaga, là aussi la situation n'est pas du tout bonne. Le bureau de la zone, le Lycée communal Kinyinya et les maisons des environs sont inondés. Il a fait savoir qu'il est prévu une descente sur terrain des membres de la plateforme nationale de prévention des risques et de lutte contre les catastrophes, les partenaires et l'administration provinciale et communale dans les deux zones pour pallier à l'urgence.

A Rumonge, les pluies torrentielles qui se sont abattues dès la rentrée scolaire ont détruit plusieurs salles de classes dans la commune scolaire de Rumonge dont trois salles de classe à l'école fondamentale Buruhukiro I. Selon le Directeur de cet établissement, M. Clément Manirakiza, ce défi a déstabilisé le programme car, il a été jugé bon de mettre en deux groupes les élèves qui n'avaient plus de salles de classe.



Le premier groupe suit les cours avant-midi alors que le deuxième se présente dans l'après-midi, a-t-il expliqué. Il a indiqué que ce phénomène concerne aussi les enseignants.

Dans une assemblée générale avec les parents, a signalé M. Manirakiza, une contribution de 2000 FBu par élève avait été fixée pour achat des matériaux locaux qui serviront à la réhabilitation de ces salles

détruites, une mesure qui selon lui, n'a pas été respectée par tous les parents.

Ainsi, il demande aux parents de donner cette contribution comme convenu lors de cette assemblée et l'archidiocèse catholique de Bururi se chargera du reste. Le Directeur communal de l'enseignement à Rumonge, M. Rémy Ndayikengurukiye, a fait savoir

que le défi lié au manque des salles de classe est généralisé dans la commune de Rumonge et demande au Gouvernement et aux bienfaiteurs de contribuer à la construction des salles de classe démolies par la pluie dans toute la commune scolaire.

(Source: www.abpinfos.com)

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi